

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: VOM-504392700-0-2

Nous soussignés, Vosges Matin représenté par son président, Christophe MAHIEU, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Date de mise en ligne : 27/05/2026, 22/06/2026**

**Support de parution : Vosges Matin**

**Département de parution : Vosges**



### PREFECTURE DES VOSGES

#### Avis d'enquête publique

#### Enquête relative à une demande de la société par actions simplifiées à associé unique " S.A.S.U PAVAFRANCE " pour l'extension d'une usine de production de panneaux isolants à Golbey

Par arrêté n° 52/2026/ENV du 18 mai 2026, le préfet des Vosges a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, **du 22 juin 2026 à 10h au 21 juillet 2026 à 17h, soit 30 jours consécutifs**, sur la demande présentée par la Société par actions simplifiées à associé unique « S.A.S.U. PAVAFRANCE » sise rue Jean Charles Pèlerin - zone industrielle III 88190 GOLBEY, pour l'extension d'une usine de production de panneaux isolants afin d'augmenter sa production, ainsi que pour la diversification des matières premières utilisées.

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier relatif à cette demande comprenant, notamment la note de présentation non technique du projet, l'étude de dangers, l'étude d'impact sur l'environnement et son résumé non technique, les avis des services et organismes consultés, l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire à cet avis, du 22 juin 2026 à 10H au 21 juillet 2026 à 17H en mairie de Golbey aux jours et heures ouvrables de celles-ci ou sur le site internet de la préfecture des Vosges :

<https://www.vosges.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Installations-classees-soumises-a-autorisation>

En outre, un accès gratuit à ces éléments sera garanti durant la même période par un poste informatique disponible à la préfecture des Vosges, aux jours et heures ouvrables de celle-ci, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.29.69.83.71) ou par courriel à l'adresse suivante :

[pref-environnement@vosges.gouv.fr](mailto:pref-environnement@vosges.gouv.fr)

Toute information relative à ce projet pourra être demandée à M. Bertrand MARCHAL, directeur général Pavafrance, à l'adresse mél suivante : [bertrand.marchal@pavatex.fr](mailto:bertrand.marchal@pavatex.fr)

Le public pourra consigner directement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie de Golbey. Il pourra également les adresser :

- par correspondance, à la mairie de Golbey 2 rue de l'Hôtel de ville, 88190 GOLBEY, à la commissaire enquêtrice qui les annexera alors au registre d'enquête,

- ou par courriel à l'adresse suivante :

[pref-enquetes-consultations-publiques@vosges.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-consultations-publiques@vosges.gouv.fr).

Dans ce dernier cas, les messages seront imprimés et annexés au registre d'enquête de la mairie de Golbey par les soins de la commissaire enquêtrice.

Les observations ainsi transmises seront accessibles sur le site internet de la préfecture de manière anonymisée

**Mme Sylvie HELYNCK assurera les fonctions de commissaire enquêtrice et se tiendra à la disposition du public :**

- **lundi 22 juin 2026 de 10h à 12h**

- **mercredi 8 juillet 2026 de 10h à 12h**

- **mardi 21 juillet 2026 de 15h à 17h**

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Vosges (bureau de l'environnement et site internet) et en mairie de Golbey.

Au terme de l'enquête, le préfet des Vosges est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation environnementale.

504392700

#### Lien de l'annonce :

<https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Vosges/GOLBEY/Vosges-Matin/ENQUETE-PUBLIQUE-NQCT.html>



Christophe Mahieu  
Président de Vosges Matin

**VOSGES MATIN**  
SA LA LIBERTÉ DE L'EST  
40 quai des Bons Enfants  
88000 ÉPINAL